



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Rapport n°: 237540499/9cm

F 103212

Safety, quality and environmental services

☐ Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ Wallonie : Tél.: 081 432 611

Rési Code:

R1

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

Membre n°: Demandeur:

Responsable des travaux:

Installation:

Propriétaire/gestionnaire:

Nom, Nom, Prénom: Habitation
N° ca Adresse: ave Libotte 23 A
N° TVA: BE P + Commune: 6183 Trazegnies
Tél: / /

Bases de l'examen: ☒ Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) ☐ RGPT ☐

☒ Art 270	☒ mise en usage	☐ modification	☐ extension	☒ Art 86	☐ Art 271bis	☒ ① Unité d'habitation
☐ Art 271	☐ mobile	☐ temporaire	☐	☐ Art 87	☐ Art 278	☐ ② Unité de travail domestique
☐ Art 276	☐ périodique	☐ contrôle	☐	☐ Art 88	☐ Art	☐ ③ Parties communes
	☐ renforcement	☐ Art 276bis: vente d'une unité d'habitation	☐	☐ Art	☐ Art	☐ ④ Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur	EAN	Compt. kWh n°: <u>346.12.382</u> Index jour: <u>823</u> nuit: <u>2</u>		☒ EAN non communiqué	☐ Compt. kWh non placé
	Protection branchement (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☒ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100 ☐ n°: Index nuit:				
Données installation	Conçue pour U _n : ☒ 230 V ☐ 3x230 V ☐ 3N400 V ☐				Type de prise de terre:
	Courant nominal maximum (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☒ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100 ☐				☐ boucle de terre ☒ barres / piquets
Description installation	Câble d'alimentation tableau principal: <u>4</u> X <u>10</u> mm ² - Type: <u>EXV.B</u>				☐
	Dispositif diff. gén.: <u>63</u> A / <u>30</u> mA Nombre de tableaux: <u>1</u> Nombre de circuits terminaux: <u>19</u>				
Voir annexe(s)					

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

☒ Contacts Dir. ☒ Contacts Indir. ☒ Montage ☐ Appareils ☒ Matériel ☒ I>/section ☒ Schémas ☒ Contrôle bci de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre: 22 Ω ☒ Isolement général: 5 MΩ ☒ Continuité de terre ☒ Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général: ☐ était plombé ☐ a été plombé ☒ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions	<u>Néant</u>	Visa GRD:
Nouvelle installation		
☒ Néant		
Infractions		
Installation existante		Mandataire GRD:
☒ Néant		Nom:
Remarques		Visa:
☒ Néant		

Conclusion(s):

☒ La nouvelle installation est conforme ☐ n'est pas conforme au RGIE.
☒ L'installation existante est conforme ☐ n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être
recontrôlée avant le 25/05/2015
• par le même organisme de contrôle (*)

Agent visiteur:

Nom: S Agent n°: 3754 Date: 25/05/2010
Annexe(s): ☒ Schéma(s) de position: 3 ☒ Schéma(s) unifilaire(s): 2 ☐

Pour le Directeur Général: Signature

Philippe DUCHEUX
Directeur Général

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service Public Fédéral Économie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence de l'installation électrique.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Énergie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

N° : P037540499/Gem

PRENUMBERED ORDER

Gembloux Sales Office
Parc Scientifique Créalys - Rue
Phocas Lejeune 11
5032 Gembloux
+32(0)81 432 611



N° : S.O. ...Gem/15/30132280

Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875

☐	Intervention personnelle
☒	Demande du bureau
☒	1er contrôle
☐	2e contrôle et suivant

Titulaire : 00003754 PHILIPPE DRUGMAND

Dispatcher : PIRET

Client N°	Contrat :	Lieu(x) de visite :
Rue Libotte 23 A 6183 Trazegnies		Rue Libotte 23 A 6183 Trazegnies
Tél.:	Fax :	Tél.:
Numéro d'entreprise :		Fax :
Contact :		Contact :
Réf.Cli.:		Langue Rapport FR
		Nbr
		Cli. ☒
		L.V. ☐
		Ag. ☐

Objet de l'inspection

PRG	Opération	Quantité
15	chrp mise en usage 35 résidentiel	1

Type de mémo :

Communication de l'agent pour le bureau :

- ☐ Plainte client
- ☐ Marketing
- ☐ Renseignements généraux
- ☐ Données de sécurité
- ☐ Corbeille
- ☐ Facturation
- ☐ Offres/contrats
- ☐ Achat/stock/outillage
- ☐ Rappex
- ☐ Dispatching

Prestations et frais complets : Oui ☒ Non ☐ / Rapport complet : Oui ☒ Non ☐									
Agent	Date	S/N	V/J	GTТА	VT	RT	TT	SPT	GTTR
3754	25/05/16								
Agent	Date	Km		Frais		Remarque			
		Code	Quantité	Code	Montant				
3754	25/05/16								

Agent : Drugmand N° facture : P037540499

Signature agent :

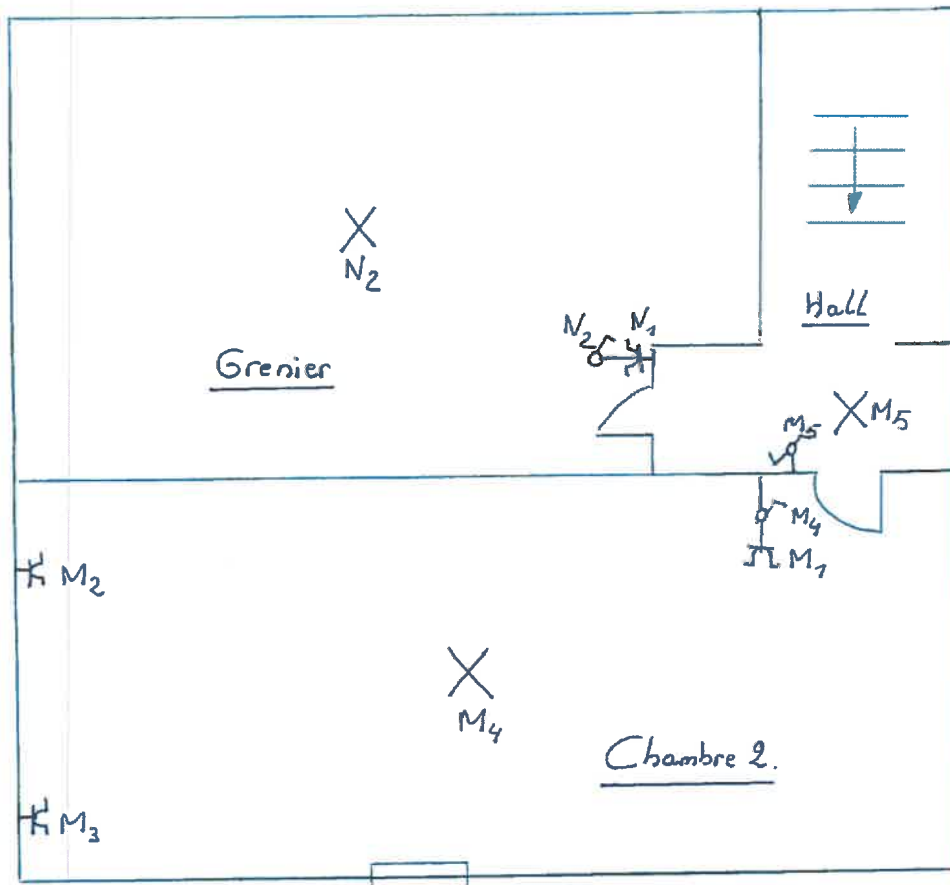
Reçu : chèque ☐ Montant hors TVA : 131,39 €

 espèces ☒ TVA (21 %) : 27,59 €

 facture ☐ Montant total : 158,98 €

Paiement bureau ☐

2^e étage



le 25/05/2020

[Signature]

Terrasse.

K₃ K₂



XK₄.

H₅

XK₄

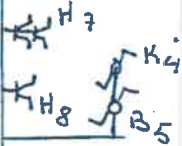
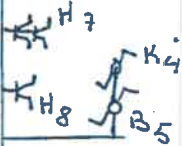
Cuisine

I₁

H₄

XK₄

XK₄



XK₄



H₂

H₃

B₃ X_{C2}

X_{B5}

B₄



WC

B₈

B₈

B₆

S.A.M.

X_{C2}

X_{C2}

